



SNUDI.FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Le ministre publie le décret sur les rythmes scolaires

Pour le SNUDI-FO c'est toujours NON à la territorialisation

Oui aux 4 jours pour tous, sur 36 semaines,

sur tout le territoire national

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été publié au JORF n° 0150 de ce mercredi 28 juin 2017.

Si ce décret ouvre la possibilité pour les communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de 24 heures d'enseignement réparties sur 4 jours de 6 heures – ce qui a le mérite de séparer nettement le scolaire et le périscolaire et de mettre fin au mercredi matin, source de frais divers (trajets supplémentaires...) et de difficultés d'organisation pour les personnels (garde d'enfant...), pour autant il ne rétablit pas une organisation de la semaine scolaire commune à toutes les écoles du territoire national.

Avec le décret « Blanquer », le retour à la semaine de quatre jours reste assujéti à la volonté de la municipalité – ou de la communauté de communes (EPCI), quand elle a la compétence scolaire –, de modifier en ce sens l'organisation de la semaine scolaire. Elles restent les « maîtres d'œuvre » en la matière.

De plus le décret indique que « ces dérogations peuvent s'accompagner d'une adaptation du calendrier scolaire national dans des conditions dérogeant à l'article D.521-2 accordée par le Recteur d'académie. » Cela ouvrirait la voie à des calendriers locaux, par école, dépendant de chaque PEdT et des contingences territoriales. Ce serait à chaque commune, voire à chaque école ou groupe d'écoles, ses « rythmes » et son calendrier scolaire.

Le SNUDI-FO invite tous les PE à poursuivre et multiplier les motions d'école, pétitions, délégations aux DASEN... pour :

- ▶ **4 jours pour tous (lundi, mardi, jeudi, vendredi), dans toutes les écoles, dans toutes les communes, sur 36 semaines !**
- ▶ **Maintien de la définition nationale des dates de congés et vacances scolaires sans possibilité de dérogation !**
- ▶ **Abandon des PEdT, non à l'ingérence des élus, non à la confusion scolaire/périscolaire !**

Une lame de fond pour 4 jours pour tous, dans toutes les communes

Partout en France, les enseignants, les personnels des collectivités territoriales, les parents adhèrent à ces revendications et agissent pour leur satisfaction. Des centaines de motions d'écoles et des milliers de signatures ont été réalisées sur cette demande. Tous les jours, de nouvelles municipalités demandent à retourner à la semaine de 4 jours. Des centaines s'engagent pour septembre 2017 et des milliers pour la rentrée 2018.

Partout et pour tous, il s'agit de rétablir une organisation de la semaine scolaire commune à tous les enseignants de toutes les écoles du territoire national, ne fluctuant pas d'une ville à l'autre en fonction des orientations politiques des élus locaux, des finances des collectivités locales et des contingences territoriales.

Partout et pour tous, il s'agit d'en finir avec la calamiteuse réforme des rythmes scolaires et d'en finir également avec les décrets Peillon/Hamon, aggravés par le décret Blanquer qui assujétissent nos obligations statutaires d'enseignants-fonctionnaires d'État aux décisions des maires (ou des EPCI).

Le SNUDI-FO veillera à ce qu'aucun obstacle ne soit mis au passage à 4 jours sur 36 semaines dès la rentrée de septembre 2017.

La volonté très majoritaire des enseignants doit être entendue

Montreuil, le 28 juin 2017

6, rue Gaston Lauriau – 93513 Montreuil CEDEX Tel : 01 56 93 22 66 Fax : 01 56 93 22 67

Email : snudifo@fo-fnecfp.fr Site Internet : <http://fo-snudi.fr>